L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 DECEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
M. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 17 DECEMBRE.

Salle de lecture.

Nous avons converti une partie de notre rez de chaussée en salle de lecture. On y trouvera les journaux les plus [illegible] des Etats-Unis, de la Havane, du [illegible] de la Californie et de France. L'entrée [illegible] partie de notre bureau est ouverte à tout le monde. Les journaux que nous [illegible] les jours sont destinés au public [illegible]. Nos feuilles françaises seront re[çues] [illegible] arrivée de la malle de chaque [steamer tr]ansatlantique, et nos feuilles espagnoles [illegible] arrivée des steamers de la Havane [et du] Mexique.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] des abonnemens à la semaine, à raison de [illegible] cents pour les six numéros. Il se [illegible] tous les jours dans nos bureaux des [illegible] qui désirent s'abonner pour un [illegible], mais comme en leur ouvrant [illegible] pour une aussi courte [illegible] surchargerions sans profit la [illegible] avons résolu de tout con[illegible] porteurs à nous re[illegible] donc à ces derniers que les [illegible] devront payer le mon[tant] [illegible] hebdomadaire.

PETITE REVUE.

[illegible] vient de s'écouler a été fer[tile en] [év]énemens importans pour la politi[que] [et l'admi]nistration de notre ville.

[illegible] des plus intéressantes [illegible] a été décidée avant-hier par [illegible] de District. Nous faisons [illegible] existant entre MM. BELL et [illegible] de la place de shérif de [illegible]. On sait que ces [illegible] tous deux cet emploi [illegible] par suite de l'élection du [illegible] n'avons pas besoin du [illegible] qui militaient en fa[veur] [illegible] candidat. La jus[tice] [illegible] nous n'avons plus qu'à [illegible] du procès, qui a été fa[vorable à] M. HUFTY.

[illegible]

Nouvelles d'Europe

PAR LE STEAMER ARIEL.

[illegible] parti du Havre le 23 no[vembre] [illegible] le 25, est arrivé [illegible] à New-York. Nous [illegible] des journaux [illegible] plus récents que ceux [illegible] ne contiennent [illegible]

[illegible]

[illegible] Le 10 dans le SENAT, sur motion [illegible] le comité chargé de la question [illegible] du Pacifique restera en acti[vité] [illegible] session actuelle et les vacan[ces] [illegible] remplies par le président de l'As[semblée].

[illegible] de M. Adams la nomination [illegible] Sénat est mise à l'ordre, puis [illegible] autre jour.

[Dans la] CHAMBRE on reprend l'exercice de [l'él]ection du speaker.—Banks [illegible] Richardson 74, Fuller 31 [illegible] candidat réunissant 111 voix pour [illegible]

M. [illegible]ington propose que la CHAMBRE vote [illegible] voix et demande que dans le cas où [illegible] votes ainsi donnés, aucun des [illegible] ne réunirait pas le chiffre exigé, [illegible] aurait obtenu le plus grand nom[bre de] suffrages fut considéré élu. Cette mo[tion] [illegible] l'effet d'une bombe tombant sur [illegible], et la plus grande effervescence y règne pendant quelques instants. Enfin la motion est retirée, l'ordre se rétablit et le scrutin continue à être consulté. Le sixième tour donne le résultat suivant: Banks 107, Richardson 76, Fuller 28, votes perdus 15. Nombre nécessaire à un choix 114.

La Chambre s'ajourne.

NOUVELLES DE LA HAVANE.—Le steamship *Quaker City*, parti de New-York le 5 décembre et de la Havane le 11, est arrivé à Mobile le 13.

Les nouvelles de la Havane par le *Quaker City* sont sans intérêt; au moment de son départ de cette ville, le steamship *Crescent City*, parti de New-York le 3 décembre, n'y était pas encore arrivé. Le *Quaker City* a rencontré par le travers de l'île de Cuba le steamer *El Dorado*, venant d'Aspinwall, et le 11, à 60 milles de la Havane, il a signalé le steamship *Cahawba*.

Correspondance de l'Abeille.

Washington, 9 décembre 1855.

Il s'est écoulé une semaine depuis la réunion du Congrès et cependant la Chambre n'est pas organisée. En 1849, ce n'est qu'au bout de trois semaines que le *Speaker* a été élu et il aurait fallu trois mois si, à la fin de chaque scrutin, le candidat qui avait obtenu le moins de votes n'avait été abandonné et si la Chambre n'avait décidé que la majorité des voix suffisait à élire un candidat. La nécessité d'une mesure de ce genre se fera peut-être sentir, aujourd'hui, cependant il est probable que la majorité finira par accorder son suffrage à un seul homme. M. Banks serait maintenant speaker s'il avait obtenu hier dix voix de plus et ses amis espèrent pouvoir l'élire plus tard. C'était un démocrate avant la formation du nouveau parti; il est aujourd'hui américain, mais ses opinions se rapprochent trop de celles des free soilers pour que le Sud le favorise. Ses amis affirment, néanmoins, que dans le cas où il atteindrait le poste auquel il aspire, il agirait en homme libre de préjugés; qu'il se montrerait impartial dans la nomination des comités et ferait preuve de justice envers le Sud. Tiendrait-il à ses promesses s'il était élu?

On se demande au dehors pourquoi la Chambre ne s'organise pas, la raison en est bien simple: c'est que les membres représentent une foule d'opinions distinctes; c'est qu'il est indispensable, selon eux, que le speaker adopte leur manière de voir et qu'il est impossible qu'un seul homme partage toutes les opinions. Ainsi, les démocrates ont approuvé le bill du Nebraska et flétri le parti américain; les américains du Sud, bien qu'ils soient en faveur du bill, ne peuvent donc pas s'unir à eux sans manquer à leur propre dignité, et courir le risque de perdre le respect du pays. Ils ne sauraient non plus s'adjoindre aux américains du Nord, parce que ceux-ci sont opposés au bill et ne veulent pas que l'esclavage soit introduit dans un territoire où il n'existait pas. Quelques-uns de ceux qui portent le nom de "Américains nationaux" abandonneraient volontiers aux habitants du territoire le droit de déclarer, dans la Constitution de l'Etat, si l'esclavage existera ou n'existera pas parmi eux. Vous voyez que les américains ne partagent pas les mêmes idées.

Puis viennent les soi-disant républicains du Nord et du Nord-Ouest qui ont été élus après l'adoption du bill de Nebraska et qui représentent non seulement la haine invétérée que ces parties des Etats-Unis nourrissent contre la mesure, mais encore l'opposition à l'esclavage que le compromis de 1850 avait presque fait disparaître et que l'abrogation de la loi du Missouri a ressuscitée. C'est à cette malheureuse loi, malheureuse pour le Sud surtout, qu'il faut attribuer l'effervescence qui règne en ce moment aux Etats-Unis et l'indignation qu'a soulevée ce que les représentants du Nord et de l'Ouest considèrent comme une violation de la foi jurée. Le Nord et le Sud ne peuvent pas s'accorder et ne s'accorderont pas sur cette question. Le Sud dit aujourd'hui que le compromis du Missouri est inconstitutionnel et qu'il faut l'abolir; le Nord répond que c'est une loi sacrée adoptée par des hommes qui pouvaient mieux en juger que les petits agitateurs de nos jours: que c'est le Sud et non le Nord qui l'a proposée, et qu'en admettant même qu'elle soit inconstitutionnelle, le fait qu'elle existe depuis trente ans et que la nation n'a jamais songé à en contester la validité, devrait la rendre aussi sacrée que la Constitution elle-même.

Mais les excès commis au Kansas par les habitants du Missouri: le déplorable état de choses qui existe en ce moment dans le territoire; la conduite des Missouriens qui se sont précipités dans le Kansas, ont foulé aux pieds les droits de ceux qui s'y sont établis et élu les membres de la législature; le refus du président de protéger les habitants et son intervention à l'occasion des troubles qui menacent d'éclater parce que les citoyens ne veulent pas obéir à des lois votées par un corps qui leur a été imposé—tout cela est venu augmenter l'effervescence et il ne faut pas s'étonner que la concorde ne règne pas à la Chambre. Ni les représentants du nord ni ceux du sud ne sont unis; s'il en était autrement la question deviendrait toute sectionnelle et nous ne tarderions pas à voir la dissolution de ce glorieux pacte que je demande à Dieu, du plus profond de mon cœur, de conserver longtemps encore. Si les démocrates s'étaient abstenus de prodiguer l'insulte aux américains, les deux partis auraient pu s'entendre et porter au fauteuil un homme du sud, mais l'imprudence des locofocos a tout perdu.

Personne ne peut dire ce qui sortira de ce chaos. J'espère que la Providence nous réserve des jours meilleurs et que les nuages qui s'amoncellent de toutes parts se disperseront bientôt pour faire place à une paix durable. Puisse le Kansas être admis comme Etat de l'Union! Puisse le Congrès modifier la loi sur les esclaves fugitifs de manière à augmenter la protection qu'elle accorde au Sud et à en faire disparaître les clauses qui blessent la susceptibilité du Nord.

On croit généralement ici que le parti américain ne désignera pas de candidats le 22 février, à la présidence et à la vice-présidence. La nomination sera probablement renvoyée au 4 juillet. Il est question de Wise, Dallas et Buchanan du côté des démocrates. Les amis de M. Buchanan croient que le temps est venu de le porter à la présidence; ceux de M. Dallas en disent autant de leur candidat. Les hommes sages sont convaincus que la Pennsylvanie votera pour M. Fillmore s'il est désigné par le parti américain.

MAISON ROUGE.

M. ALFRED MERCIER.—Un de nos compatriotes les mieux doués, M. ALFRED MERCIER, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans, de retour de France où il a fait un long séjour. M. Mercier a consacré une partie considérable du temps qu'il a passé à Paris à l'étude de la médecine, et il nous revient précédé d'une réputation de talent et d'habileté qui lui assurera ici la confiance des familles. Nous ne doutons pas qu'il ne s'élève promptement au rang de nos meilleurs praticiens, car à une intelligence supérieure il joint beaucoup de jugement et de tact, une grande justesse de coup d'œil et cette douceur sympathique qui exerce une si bienfaisante influence sur l'esprit des malades.

Nous souhaitons à M. Alfred Mercier une cordiale bienvenue et nous croyons pouvoir lui annoncer un rapide avancement dans la pénible mais noble carrière qu'il a embrassée.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE BELL CONTRE HUFTY.—Cette affaire est enfin terminée. Le jury, après avoir entendu les témoignages et les plaidoiries, samedi, de dix heures du matin à [illegible] heures et demie du soir, a prononcé, à minuit, un verdict en faveur de M. Hufty: Sept membres ont voté pour M. Hufty, et cinq pour M. Bell.

Pour M. Hufty:	*Pour M. Bell:*
MM. D. Troschar,	MM. John C. Goodrich,
M. Garcia,	L. C. Le Tellier,
A. Baudier,	J. R. George,
W. H. McLean,	Wm Silk,
A. Shumway,	B. P. Fell.
W. W. Watson,	
A. Duquercron.	

ENQUÊTES.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de la négresse Lida qui est morte chez son maître, rue Marigny. Verdict: suffocation causée par différentes maladies. Lida avait 30 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le cadavre de Ellen Western irlandaise, qu'on a trouvée morte chez elle, encoignure Claiborne et Kerlerec. Verdict: morte faute de soins et d'abri. Ellen avait 40 ans.

NYMPHES.—La police du deuxième district a arrêté, samedi soir, une quarantaine de femmes qui sont accusées de tenir des maisons de débauche dans les rues Remparts, Bourgogne, Dauphine, St-Pierre, Esplanade et Quartier. La plupart d'entre elles ont fourni caution en attendant l'interrogatoire, mais les autres ont dû prendre le chemin de la prison. Les nymphes comparaîtront ce matin devant le recorder Ramos.

ACCIDENT.—Un matelot du navire *Grand Duke* est tombé à l'eau samedi soir, il était presqu'asphyxié quand on l'en a retiré. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

ABANDON.—Le recorder du Premier District a ordonné l'arrestation de Ann Davis, qui est accusée d'avoir dernièrement abandonné son enfant âgé de deux ans sur le pas de la porte d'une maison de l'encoignure Magazine et St Joseph.

DEVANT LA 1RE COUR.—James Gallagher devra se présenter devant la Première Cour de District pour répondre à la double accusation de tenir une maison de débauche au No 202, rue Tchoupitoulas et d'avoir assailli M. Dolan.

POMPIERS.—Le contrôleur a adjugé, samedi, à la Société charitable des Pompiers, le marché pour organiser et maintenir le département des pompiers. Le montant stipulé est de $78,000. Les Aldermen se sont réunis le soir même et ont ratifié le marché.

FERMETURE DES CAFÉS.—Le Conseil s'occupera probablement demain soir de la loi qui ordonne la fermeture des cafés, théâtres, &c. le dimanche.

THÉATRE ST-CHARLES.—Les habitués du théâtre St-Charles apprendront avec plaisir que la Direction a engagé M. J. H. Hacket qui jouera, ce soir pour la première fois dans *King Henry IV* de Shakespeare. Il remplira le rôle de sir John Falstaff.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.—Ce soir *The Old Guard*, (La Vieille Garde) drame. M. [illegible] jouera le rôle de Havresac qui lui a valu, il y a quelques temps, un si beau succès. Le spectacle se terminera par *John Dobbs*, comédie et *Log Hut Life*, vaudeville.

COLLÉGE COMMERCIAL DE HOLMES, rue du Canal, No 166. L'attention des citoyens et des étrangers est appelée sur l'annonce publiée dans une autre colonne. L'écriture, la tenue des livres, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'arithmétique, l'arpentage, la navigation et la phonographie y sont enseignés. Il y a neuf appartements. Il y a un professeur pour chaque langue, afin de ne pas faire perdre de temps aux élèves.

LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS.

Les difficultés survenues entre les Etats-Unis et l'Angleterre relativement à l'enrôlement des volontaires dans notre pays pour l'armée anglaise de Crimée a fourni au *Constitutionnel* le sujet d'un article remarquable que nous soumettons à la juste appréciation de nos lecteurs.

Certes, personne plus que nous ne regrette les difficultés qui se sont élevées entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet de la part que le ministre britannique [illegible] accusé, n'importe [illegible] d'avoir [illegible] enrôlemens pour l'armée de Crimée. L'union américaine est déjà une grande puissance. Cependant, comme le terme de sa croissance, ce est bien loin devant elle, l'Union a toutes les susceptibilités de l'adolescent entré dans la dignité d'homme, et qui craint qu'on ne le suppose pas assez digne d'égards, parce qu'il grandit encore. Ces susceptibilités, l'Union les éprouve surtout, et l'on comprend pourquoi, envers l'Angleterre, à qui elle veut, à tout propos, faire sentir que les Etats-Unis d'Amérique n'entendent accepter aucune remontrance qui ne soit d'égal à égal, et encore moins souffrir que les puissances d'Europe s'arrogent, chez eux, des droits qu'ils reconnaissent n'avoir pas chez elles.

Mais, sous toutes ces fiertés juvéniles, il y a dans l'Union américaine un grand fond d'attachement pour l'*Angleterre et pour la France*, et, quand nous entendons prononcer le mot guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, nous sommes affligés de voir que les paroles vont jusque-là; mais, à vrai dire, nous doutons que l'action puisse se mettre d'accord avec les paroles. Cette guerre, qui, au moment où l'alliance se serre de plus en plus entre les nations occidentales, nous trouverait empêchés de nous ranger du côté des E.-U., serait une véritable Thébaïde. La supposition seule qu'elle pourrait éclater inspire l'horreur à tout ami du progrès. Nul, en donnant la mort, ne pourrait répondre qu'il ne frappe pas un parent, un allié. Le moins qu'il serait permis de supposer, c'est que l'on tue un ancien compatriote. Et, de cette lutte impie, que pourrait-il résulter? Un arrêt général dans le progrès social et le commerce du monde.

Non, une telle guerre est moralement impossible, et nous n'y croyons pas.

Nous avons indiqué tout à l'heure les passions ardentes, mais bonnes et honnêtes en elles-mêmes qui poussent l'Union à vouloir prouver avec un certain éclat qu'elle sait maintenir sa neutralité. A côté de ces passions il s'en rencontre auxquelles, sans le savoir, elles servent de manteau. Il y a, aux Etats-Unis, un pouvoir brave, bien intentionné, mais qui, pliant sous le poids des circonstances, cherche à conserver sa considération, car de son avenir il n'en faut plus parler, en se mettant bravement au service de la dignité nationale qu'aucun gouvernement étranger ne songe à offenser.

Il y a quelques producteurs de coton qui, remuant une masse d'aventuriers toujours faciles à rencontrer dans les pays où abonde une émigration annuelle, cherchent à faire prédominer leur intérêt particulier sur l'intérêt général. Par-dessus le tout, vient une vaste intrigue russe s'appliquant à séduire la raison des Américains, et à égarer leur ambition dans de fausses voies.

La Russie fait ici son métier. Partout et toujours, elle agit en vue d'intimider, de tromper ou de séduire quelqu'un. Nous ne parlons pas des gouvernemens allemands. L'opposition dans laquelle ils vivent avec leurs peuples leur fait du protectorat russe une triste nécessité. Mais nous croyons devoir rappeler qu'après avoir essayé de gagner l'Angleterre à ses projets par l'offre de Candie et de l'Egypte, dans le partage éventuel de la Turquie, l'empereur Nicolas fit au gouvernement français des propositions qui ne furent point agréées, mais que le *Moniteur*, tout en les tenant secrètes, a déclarées incompatibles avec une franche alliance entre la France et l'Angleterre. Le tour de l'Amérique du Nord est maintenant venu. L'oncle Jonathan est transporté sur la montagne, d'où on lui fait voir tout un monde à prendre pour la culture du coton.

Jonathan ne se pique ni d'une vertu ni d'un désintéressement extraordinaires; mais il se pique, à bon droit, d'un grand bon sens pratique. Il n'arrive pas en personne de Berlin et de Varsovie; mais comme la curiosité s'allie fort bien avec la prudence, il a dépêché sur les lieux quelques-uns de ses neveux ayant l'œil bien ouvert et l'oreille fine. Ils ont écouté poliment tout ce que les Russes et les amis des Russes ont jugé convenable de leur dire, puis ils ont comparé les discours qu'ils entendaient aux faits qui frappaient leurs regards.

On leur a dit:

Vous vous étonnez de la prise de Sébastopol, que l'on représentait comme imprenable; mais Sébastopol est bien loin de notre centre d'action, et d'ailleurs toute place assiégée finit par être prise. Puis, après tout, qu'est-ce qu'un port? qu'est-ce même que la Crimée? On nous prendrait la Bessarabie que nous n'en serions pas affaiblis. Nous avons des hommes et des ressources pour soutenir une longue guerre. Il ne tient donc qu'à vous de profiter de l'occasion. Les deux grandes marines d'Europe sont occupées en Orient et dans la Baltique, et si vous vouliez devenir nos alliés, votre expansion territoriale ne rencontrerait pas d'obstacles sérieux: comme gage de notre amitié, nous vous donnerions l'Amérique russe.

"Quant aux ressources des hommes,—ce sont toujours les neveux de l'oncle Jonathan qui parlent,—il faut distinguer entre hommes et soldats. La Russie a dû maintenir une armée en Pologne et une sur les rives de la Baltique; mais il faut qu'elle ait subi en Crimée des pertes bien cruelles pour être obligée de recourir à ses druschines, qu'on appellerait en France la garde nationale mobile. Avant l'ouverture de la guerre, le czar se vantait d'avoir 900,000 hommes sous les armes. Il n'a encore été attaqué bien sérieusement qu'en Crimée, et voilà que l'armée de ligne ne suffit plus!

"La Russie est bien généreuse, en vérité, de nous offrir son Amérique pour prix de notre alliance contre les deux grandes nations où nous avons puisé nos plus chers et nos plus réels trésors: la liberté et la civilisation. Mais ingratitude à part, le marché ne serait pas bon car ce ne sont pas les territoires qui nous manquent; ce qu'il nous faut, c'est d'affermir, en les épurant, les bases de notre union. Nous allons nous en occuper en choisissant le successeur du général Pierce."

Au discours sensé, mais trop court, de nos amis de l'Amérique du Nord, nous ajouterons quelques mots, s'ils veulent bien le permettre.

Et d'abord, nous ferons remarquer que depuis 1783, date de l'indépendance officielle des Etats-Unis, un seul projet a été formé pour leur enlever cette indépendance si chère, et qu'il l'a été par la Russie. M. le comte Pozzo di Borgo proposa en 1817 aux grandes puissances européennes d'en finir avec l'union américaine, véritable foyer de révolution (lisez de liberté). Ce fait révélé, preuve en main, dans le Sénat, par M. Pierre Soulé, représentant de la politique du Sud, compose à lui seul une étrange préface à une proposition d'alliance.

On sait que des antécédents forcent l'Union à reconnaître comme institution d'Etats l'esclavage des noirs, mais il n'existe, Dieu merci! aucun antécédent s'opposant à ce que les Américains manifestent l'horreur que leur inspire l'esclavage où les blancs sont attachés en Russie sous le nom de servage. Les alliances entre nations de principes opposés ne produisent rien de bon, rien de durable. L'Angleterre a trop essayé dans les temps passés de ces sortes d'alliance, et précisément parce qu'ils sont placés loin de nos conflits européens, les Etats-Unis doivent voir clairement que la civilisation serait compromise partout si, au moment décisif, la Grande-Bretagne n'eût trouvé à s'appuyer sur le bras fort de cette France, son égale en lumières et en liberté civile, qu'elle a si longtemps combattue au profit du principe des anciens jours.

En vérité, nous nous sentons presque obligés de demander pardon aux Américains d'employer tant de raisonnements contre deux éventualités dont le seul énoncé soulève les cœurs: une guerre des Etats-Unis contre l'Europe leur mère, une alliance de la libre Union de Washington avec l'autocrate russe! Cette monstrueuse alliance n'a plus même aujourd'hui ce qui pourrait l'expliquer,—nous ne disons pas l'excuser,—la chance d'un succès temporaire. La Russie possède sans doute encore de grandes ressources, mais il y a un signe qu'elle commence à s'épuiser, dans cet ukase qui confirme les privilèges héréditaires de la noblesse, car c'est la politique constante des czars d'enlever à la noblesse ses anciens privilèges pour accroître les prérogatives de la couronne. L'autocratie s'avoue vaincue chez elle, et il serait au moins étrange de voir là un présage qui lui promette la victoire au dehors.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

THÉATRE D'ORLÉANS.

M. *** DE L'ORLÉANAIS.

Trois opéras et un drame, depuis notre dernière revue, ce serait peu de chose si nous avions notre libre allure et si nous pouvions nous laisser entraîner comme d'ordinaire, au courant de notre causerie. Mais, Dieu nous en préserve! nous avons désormais un rude critique, et il nous faut peser chaque mot, chaque assertion. Plût au ciel que nous eussions fait, à la date du 5 décembre, ce sage retour sur nous même; que notre plume eût tourné sept fois dans nos doigts, et que nous eussions passé au crible nos idées et nos expressions: nous nous serions abstenu de toute observation téméraire à l'endroit de talents placés au-dessus de notre portée; au lieu de glisser légèrement, comme nous l'avons fait, sur le mérite d'une rivale redoutable, nous l'aurions tout à fait passée sous silence, nous aurions emprunté au correspondant de l'*Orléanais* son vocabulaire artistique, car évidemment notre style n'est pas de son goût; nous aurions tiré notre encens, de peur qu'il ne s'y fût glissé un grain de poivre. Et alors, plus heureux que Pâris, nous n'aurions irrité ni Junon, ni Minerve, et nous serions encore en paix avec tout le monde, sinon avec notre conscience.

Quel démon nous a égaré, dans la fatale nuit du 4 décembre dernier? quel vertige nous a fait croire que nous restions dans nos droits en indiquant certaines lacunes dans le talent de madame Cambier, certaine fatigue momentanée dans l'organe de notre prima-donna, madame Laget? Aussi la punition ne s'est pas fait attendre, double et à deux tranchants comme le glaive de la Némésis antique. D'abord, il paraît que nous avons déraisonné d'un bout à l'autre de notre élucubration; nous avons été *perfide, peu délicat, peu choisi, insidieux*; il est certain que Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre. Ensuite, peu de jours après, nous avons été informé que la foudre était suspendue sur notre tête; elle est partie en effet des bâtisses Marigny, et M. l'éditeur de l'*Orléanais* s'en est fait le fil conducteur. Quant à ce dernier, son affaire est claire, et pour la peine d'avoir déclaré convenables les épithètes malsonnantes que nous avons soulignées, nous n'avons qu'une vengeance à en tirer, c'est de citer textuellement la fin de son préambule: "nous nous abstiendrons, dit-il, d'émettre un avis sur le mérite des deux dilettanti aimables au sujet desquels la discussion s'est élevée, parce qu'en homme prudent, nous doutons que le style de la controverse puisse jamais supporter l'éclat de leurs incomparables génies." Assez pour vous, M. l'éditeur, arrivons à l'artiste lui-même.

Il suppose sur cette base que la critique que nous avons faite du talent de Mme Cambier à un seul point de vue, celui du sentiment, et les deux lignes constatant un peu de faiblesse momentanée dans la voix de Mme Laget n'étaient qu'une insinuation perfide, usée et peu délicate pour rabaisser ces estimables artistes et exhausser le piédestal de Mme Colson. Nous espérons que cette assertion surprendra nos lecteurs qui, sans doute, n'avaient pas soupçonné, d'après la très courte esquisse consacrée à notre chanteuse légère, que nous avions l'intention de la poser en statue. Ils savent que nous ne sommes guère, par nature et par raison, constructeurs d'idoles, thuriféraires, entrepreneurs d'apothéoses. Ils sont peu habitués d'ailleurs à nous voir suivre, pour arriver à notre but, des voies détournées, et reculer devant la franchise d'un parallèle qui serait entré dans nos vues. Assurément nous croyons Mme Colson l'artiste la plus complète que nous ayons possédée ici; mais ce serait un singulier calcul pour faire valoir son mérite que de diminuer celui des cantatrices qui ornent notre scène. Et c'est se montrer bien autrement que nous ennemi de leurs vrais intérêts, soit vis-à-vis d'elles-mêmes, soit vis-à-vis du public, que de les écraser sous le pavé d'une adulation sans mesure. Nous n'avons ni n'ambitionnons l'honneur de connaître aucune de ces trois artistes; mais nous nous figurons que Mme Cambier en particulier doit être fort embarrassée d'un panégyrique aussi exorbitant que celui de son imprudent avocat; elle a trop de vraie valeur et de bon sens pour ne pas savoir tout ce qu'il faut en rabattre, et elle a dû songer plus d'une fois à la fable de l'Ours et du Jardinier.

"Mieux vaudrait un sage ennemi."

Mais qu'elle ne craigne pas du moins que nous la rendions comptable de cette débauche d'encens. Nous ne diminuerons rien de la haute opinion que nous avons de ses qualités précieuses, pas plus que nous n'atténuerons nôtre critique. A sa belle voix, à la sûreté de ses intonations, à la bonne pose de la note, à sa verve infatigable, nous rendrons un hommage qui serait plus complet encore si elle y joignait le sentiment varié, multiple, l'intelligence plus profonde et plus dramatique de la situation et de la pensée du poète. Encore moins nous permettrons-nous, ce que nous n'avons jamais fait, de la suivre dans sa vie privée, sur les traces de son apologiste. Cette réserve nous prive, nous le savons, du plaisir de proclamer des qualités tout à fait remarquables et des faits qui honorent beaucoup Mme Cambier; mais on comprendra la convenance qui nous arrête; cette même convenance aurait dû guider notre adversaire, et lui expliquer dans quel sens nous employons le mot *cœur* dans notre article; ce mot ne pouvait évidemment être pris qu'au point de vue de l'interprétation artistique, de la passion chaleureuse et profonde et de la faculté de communiquer sympathiquement ses émotions à la foule. Le comprendre comme appréciation des qualités morales et de la vie privée, c'est un contre sens impardonnable pour qui s'arroge le droit d'hypercritique. Ce sens donnait en même temps à notre adversaire la clé des problèmes anatomiques et linguistiques qu'il se pose à propos de certaines autres expressions usitées par nous, et qu'il est le seul à n'avoir pas comprises; ainsi quand nous disions que cette artiste chantait plutôt avec les nerfs qu'avec le cœur et que la vibration chez elle était à la surface, nous voulions indiquer ce qu'il y a de factice, de froid, de superficiel dans certains passages où nous avons en vain cherché l'élan de l'âme, le cri de la passion. Nous nous proposions aussi de faire sentir à Mme Cambier tout le parti qu'elle pouvait tirer de contrastes habilement ménagés, en concentrant sa force par instants pour la lancer ensuite comme un jet d'autant plus puissant qu'il aurait été plus longtemps comprimé, et nous nous servions des expressions figurées de *teintes* et de *demi-teintes*; sur ces mots, notre adversaire nous plaisante aussi fort agréablement, en nous conseillant de laisser à la peinture son langage, et le sien à la musique. Mais ne nous a-t-il pas appris lui-même que "l'art est un et que ses diverses branches ne sont que le rapport de l'art universel à nos facultés diverses." Donc sa langue doit tendre aussi à l'unité, sauf les spécialités de procédés matériels, et la partie philosophique doit en présenter des points communs. Cela est si vrai qu'on dit en peinture un tableau harmonieux, des tons criards, en littérature un style coloré, une phrase qui a du relief. Bien plus, dans le cas spécial dont il s'agit, il n'y a pas d'autre vocable que ce malencontreux *demi-teinte*; le seul mot à peu près synonyme, *mezzo-voce*, n'étant que de l'italien francisé et de plus indiquant le mode d'émission de la voix et non la nature du sentiment et du style.

Vulnérable de tous points, nous prêtons encore le flanc aux pointes d'épingles de notre ennemi; nous avons dit que la saison d'été n'avait pas profité à Mme Laget pour reposer sa voix et à Mme Cambier pour exercer la sienne dans la ligne de réforme que nous nous permettions de lui indiquer. Quelle contradiction! dit M***. Quel esprit de contradiction! lui répondrons-nous. Dans sa croisade en faveur de Mme Cambier, notre adversaire va jusqu'à vouloir enrôler l'orchestre en masse, et M. Prévost, en tête. Oui, le croirait-on, c'est toujours pour élever Mme Colson, enthousiaste frénétique que nous sommes, que nous avons reproché à l'orchestre de jouer trop fort, d'étouffer la voix des chanteurs et de ne pas mettre en pratique le plus grand charme des symphonistes, les nuances et les oppositions. Nous sommes à peu près certain que M. Prévost, loin de se trouver atteint par notre dard perfide, pense à peu près comme nous et qu'il serait tout le premier à vouloir, éteindre dans certains instants la sonorité de son armée instrumentale et particulièrement de ses violons.

Du reste, personne ne doit s'étonner que nous ayons accumulé tant d'erreurs artistiques, tant de raisonnements faux, tant d'insinuations perfides: nous ne sommes pas musicien, et les artistes ne doivent être jugés que par leurs pairs. Mais d'une part nous ne croyons pas que M. *** connaisse la mesure et le fond de notre capacité musicale, à moins qu'il ne prenne pour de l'ignorance le soin extrême que nous mettons à éviter tous les termes techniques dont s'affublent les demi-savants. D'autre part, nous nions la proposition dans son sens général, sinon quant à l'appréciation des œuvres d'art, du moins quant à celle des artistes. La première tâche exige en effet une véritable connaissance des règles et une profonde théorie; l'autre ne demande que du goût et l'habitude de creuser et d'analyser ses sensations. L'artiste étant le traducteur de l'œuvre pour le public, son interprète vulgarisateur, il doit, sous peine d'échec, se révéler complètement à tous. C'est en cela que nous étions dans le vrai en disant que la critique faite sur les artistes était individuelle, c'est à dire qu'en vain l'Aristarque ou le Zoïle croit s'arroger le droit de proclamer son arrêt; cet arrêt est soumis par chacun au contrôle de son impression personnelle et il n'est accepté qu'à l'une de ces deux conditions, ou de représenter le sentiment général ou de démontrer à celui-ci son erreur. Tout en combattant notre opinion sur ce point, qu'a fait notre adversaire dans tout son article, si ce n'est de nous donner raison d'un bout à l'autre? car cet article n'est autre chose qu'une longue affirmation substituée à notre négation, une glorification de son goût personnel au détriment du nôtre.

En veut-on un exemple? Nous nous sommes permis à la fin de notre article une boutade que nous croyions sans conséquences, et dont nous étions loin de soupçonner toute la portée. Nous n'aimons guère, en dépit de M***, la phrase roulante du 5me acte de la Favorite et nous disions que nous aurions grand plaisir à l'entendre chanter *avec une teinte mystérieuse et à voix basse*. Là-dessus, anathème de notre adversaire! Voyez vous cela? s'écrie-t-il, un petit récitatif à voix basse, pour amuser ce Monsieur. Ainsi la tradition vraie nous est apportée de l'autre bord de l'Atlantique par deux artistes de talents et on ose leur dire, changez tout cela, &c! Mon dieu! faisons trêve d'indignation et raisonnons un peu.

Qu'est-ce que c'est que cette tradition si vénérable? c'est la manière dont le premier artiste qui ait été chargé du rôle, en a compris les effets, eu égard à sa nature, à ses moyens, ce dont l'auteur lui-même a tenu compte assez souvent son propre idéal à la réalité limitée dont il pouvait disposer. Cette tradition devient la règle souveraine des demi-talents, la béquille des médiocrités jusqu'à ce qu'un nouvel artiste de génie la renverse de son pied puissant et révèle une autre manière de phraser et de rendre. Est-ce celui-ci autre chose qu'un révolutionnaire en fait de traditions? et Talma, et Duprez et tous les grands artistes, ne sont devenus sources de traditions à leur tour qu'en démolissant celles qui les avaient précédés. L'importance de la tradition est donc peu de chose comparée à l'incarnation de plus en plus complète de la pensée du maître. Quant à appliquer cette remarque que nous croyons vraie et sage à la discussion de ce duo de la *Favorite*, nous n'y attachons aucun prix; ce ne serait qu'une question d'appréciation personnelle et nous pourrions avoir tort dans ce cas, ce que nous sommes loin d'avouer, que cela n'infirmerait en rien nos conclusions.

Veuille le lecteur appliquer cette dernière observation à tout cet article, qui semble un long plaidoyer en faveur de notre infériorité. Rien cependant n'était plus loin de notre intention que de mettre notre personnalité en lumière; mais on a pu voir que notre adversaire avait touché à un certain nombre de questions relatives à l'art et à la manière de comprendre la critique. C'est cette considération et nullement la valeur des deux adversaires qui nous a décidé à relever le gant.

Peu de temps et peu de place nous restent à présent pour expédier notre besogne courante. Mais nous allons d'abord la décharger du drame de la *Closerie des Genêts*, qui a fini hier soir à une heure trop avancée pour pouvoir en hasarder l'appréciation. Restent trois opéras, la *Reine de Chypre*, *Norma* et la *Juive*.

La *Reine de Chypre* et la *Juive* nous ont permis de croire, nous ne savons s'il y a illusion, que Mme Cambier a bien voulu prêter l'oreille à nos avis, si amère qu'en fût la forme. Elle a eu de fort belles inspirations, et dans ce dernier opéra surtout, elle a été remarquable. Au reste, cette soirée de la *Juive* a été belle à tous égards. M. Junca s'est admirablement posé dans le rôle du cardinal; il a dit avec une irréprochable pureté d'intonation et une grande onction le bel air si difficile du premier acte, et il a mérité de vifs applaudissements dans la scène de l'anathème. M. Dulue, dont *Éléazar* est sans contredit le triomphe, était parfaitement en voix, comme dans ses beaux jours, et il a mérité une ovation dont nous avons été heureux pour cet estimable artiste. M. Laget a fort bien rendu le rôle gracieux de Léopold.

Dans la *Reine de Chypre*, il avait été moins heureux; ce rôle si difficile, si sculptural de Moncenigo avait été traduit par lui avec une mollesse incroyable et un laisser-aller touchant au ridicule. Les couplets si pittoresques du deuxième acte avaient été posés en charge. Pour en finir avec les rôles secondaires, nous dirons à M. Mazure qu'il ne doit pas s'attendre à ce que nous parlions de lui dans son emploi chantant, et que pour ce silence, nous le croyons notre obligé.

Reste l'appréciation de MM. Delagrave et Crambade. Décidément nous confessons notre partialité pour ces deux artistes, et, si nous nous joignons de tout notre cœur aux applaudissements qui accueillent souvent le second, nous croyons que notre public est trop avare de ces mêmes encouragements pour le premier. Plus nous entendons M. Delagrave, plus nous le goûtons et nous admirons son habileté comme chanteur et son âme comme artiste. Il y a dans cette voix des larmes, dans ce timbre une émotion, dans cette manière de phraser une largeur qui nous impressionnent irrésistiblement. Nous croyons qu'il est destiné à conquérir toutes les sympathies des femmes, et comme ce sont elles, en définitive, qui dirigent le goût de ces messieurs, nous ne désespérons pas de voir notre favori devenir celui de la salle.

Dans Norma, Mme Laget s'est montrée comme toujours, tragédienne consommée: ce rôle est composé par elle avec un sentiment profond et un mélange remarquable de tendresse et de fureur. Malheureusement l'observation que nous avons le regret de faire à propos de Valentine, se reproduit avec plus de force encore dans un rôle qui exige tant d'énergie. La voix de Mme Laget, toujours juste et pure, toujours fléchie en intentions dramatiques, toujours admirablement assouplie, manque une partie de ses effets par impuissance. Nous aimons à croire que cette insuffisance de moyens est seulement accidentelle et que des ménagemens indispensables sauveront un organe qui, même dans sa plénitude péchait déjà par le défaut de vigueur.

Quant à Adalgise que personnifiait Mme Colson à la première représentation, tout le monde convenait que jamais ce rôle n'avait été chanté et joué comme par cette artiste. Elle y a mis une pudeur et une grâce charmantes, une douce sensibilité jointe à une passion mêlée de remords; cet ensemble est ravissant de composition. Le chant, dans son duel musical avec Norma, a été sans cesse un canevas pour les broderies les plus délicatement exécutées. Mais arrêtons nos éloges; car nous savons qu'au théâtre, comme ailleurs du reste, tout éloge donné à l'une, semble un vol fait aux autres.

A la seconde représentation, une indisposition de Mme Colson a forcé Mme Duluarens de se charger de ce grand rôle. Elle en a soutenu le poids avec un vrai talent et en artiste consommée.

A ce soir la *Lucie* avec Mme Colson pour le principal rôle, MM. de Lagrave et Crambade dans ceux d'Edgard et d'Ashton.

E. L.

Le maréchal ministre de la guerre reçoit la dépêche suivante du maréchal Pélissier:

Grand quartier-général, à Sébastopol, le 3 novembre 1855.

Monsieur le Maréchal,

Vous savez que j'avais envoyé à Eupatoria, vers le milieu du mois d'octobre, la division d'infanterie du général de Failly. De son côté, le général Simpson avait fait embarquer pour la même destination la brigade de cavalerie anglaise de lord Paget. Cette augmentation de forces allait permettre au général d'Allonville de sonder les dispositions prises par l'ennemi sur les deux directions de Perekop et de Simféropol, d'inquiéter la grande ligne de communication qui unit ces deux points, et d'étendre au besoin, mais avec la plus grande prudence, son action autour d'Eupatoria. Afin de le mettre en mesure de faire plusieurs marches dans cette zone pauvre et presque privée d'eau, des transports et des équipages de pompes mobiles, d'outres et d'engins propres à utiliser les rares puits de cette région, lui avaient été expédiés de Kamiesch.

Dans la grande reconnaissance effectuée du 22 au 24 octobre, et dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, le général d'Allonville avait acquis la conviction que c'était vers le sud que l'ennemi avait pris ses points de concentration.

Afin de s'en assurer, ce général partit d'Eupatoria le 27 octobre au matin, avec 24 bataillons du général de Failly et du muchir Ahmet-Pacha, 36 escadrons anglais, turcs et français, et 54 pièces de canon.

Arrivé à deux heures de l'après-midi devant Sak, n'ayant devant lui qu'un rideau de Cosaques soutenus par quelques escadrons, le général d'Allonville échelonna les divisions françaises et turques par la droite en avant de Sak, la droite appuyée au grand ravin bourbeux qui aboutit à ce village, et se dirigea, avec toute la cavalerie et l'artillerie à cheval sur Tchobotar, à environ une lieue et demie de là.

Les escadrons ennemis continuèrent de se retirer en suivant la route de Simféropol, et lorsque notre cavalerie fut arrivée à environ 1,500 mètres des positions qui couvrent le point où cette route passe le ravin de Tchobotar, les Russes démasquèrent 30 pièces de gros calibre (de 32), dont les obus vinrent éclater sur toute notre ligne, nous tuèrent 4 hommes et en blessèrent 13. Le général d'Allonville fit alors tâter la nombreuse cavalerie ennemie qu'il avait en face de lui. Il lança vers notre gauche quatre escadrons turcs contre dix escadrons russes, qui n'attendirent pas et reculèrent.

L'ennemi n'osait ou ne voulait pas s'engager, et il ne pouvait entrer dans la pensée du général d'Allonville de se laisser attirer avec sa seule cavalerie, sur des positions défensives fortement garnies. La journée s'avançait. Le général se décida donc à rejoindre l'infanterie, et prit une solide position de bivouac, son front couvert par Sak, et ses ailes par les deux lacs voisins. Quelques bâtiments légers anglais et français, embossés près du rivage, étaient prêts à donner l'appui de leur artillerie dans le cas où cela eût été nécessaire; mais l'ennemi ne tenta aucune attaque.

Il était probable qu'en présence de cette démonstration les Russes réuniraient, des points occupés à proximité, leurs forces disponibles pour les faire concourir à la défense de la direction menacée. Pour mieux juger de ces forces et des dispositions adoptées par les Russes, le général d'Allonville résolut de marcher de nouveau vers l'ennemi le 28. La garde de Sak et du ravin inférieur de Tchobotar fut confiée à l'infanterie turque et égyptienne du muchir Achmet-pacha; le général de Failly vint se placer avec sa division à une lieue en avant, et le général d'Allonville, avec la brigade anglaise de cavalerie de lord Paget, la cavalerie turque d'Ali-Pacha et la cavalerie française, aux ordres du général Walsin-Esterhazy, marcha dans l'est, se dirigeant entre Temesch et Djamin, et prolongeant hors de portée du canon les positions russes.

Les escadrons ennemis se déployèrent vers notre droite et côtoyèrent notre marche sans l'inquiéter, quoique notre cavalerie se soit portée à plus de deux lieues de l'infanterie.—Dans ces mouvemens, les Russes ont montré environ 60 escadrons, et il a été possible de distinguer des ouvrages de terrassement et des troupes massées vers Toulat et Aich.—Après avoir tenté, mais vainement, par quelques manœuvres, d'engager un combat de cavalerie dans la plaine, le général d'Allonville, qui ne pouvait trouver de l'eau qu'à Los, en arrière de Toulat, se replia vers le milieu du jour, sur l'infanterie du général Failly, et regagna avec elle dans la soirée, sans être suivi, son bivouac de la veille, à Sak.

Les puits de Sak étaient presque épuisés; la moitié des chevaux n'avaient même pu boire; du reste, le but essentiel de cette opération, qui était, non pas d'engager une affaire à fond, mais de reconnaître les positions prises de ce côté par l'armée ennemie, était rempli. Le général d'Allonville rentra donc le lendemain 29 à Eupatoria, après avoir constaté que, de ce côté comme sur tous les autres, le vide avait été fait autour de cette place; que, dans un rayon de sept à huit lieues, l'ennemi avait fait évacuer tous les villages par les habitants, et que l'armée russe n'y entretenait plus un seul cantonnement.

Veuillez agréer, etc.,

Le maréchal commandant en chef,
PÉLISSIER.

VENTE D'UNE GRANDE HABITATION.—Nous publions depuis quelques jours une annonce importante sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs. La grande habitation sucrière, appartenant autrefois à MM. A. Toutant et frères, et située dans la paroisse St Bernard, à dix-huit milles de la Nlle-Orléans, sera vendue le 12 janvier, par le ministère de M. N. Vignié, encanteur. C'est une des plus belles plantations qui se trouvent audessous de la ville: elle se compose de 6,645 arpens dont près de 2,000 formant la plus belle cyprière de la Basse Louisiane. Sur l'habitation est établie une scierie à vapeur pour débiter le bois que l'on retire de la cyprière et qui arrive au moulin par un canal. Cinquante esclaves, la plupart excellents travailleurs, seront vendus avec l'habitation. Pour les détails nous référons le lecteur à nos colonnes d'annonces d'encans. On peut, d'ici au jour fixé pour la vente aux enchères, traiter à l'amiable en s'adressant à M. Pitot, avocat, No 130 rue Royale.

AVIS.
[illegible]

Collége Commercial de Holmes.
166, rue du Canal.
[illegible]
11 déc—6 [illegible] 166, rue du Canal

Maladie du foie et dyspepsie.
Voici ce que déclare Mr. THOMAS LACOMBE:
OVIDEON, Ohio, 27 décembre 1854.
"Ma femme avait une maladie de foie et la dyspepsie depuis nombre d'années. J'avais dépensé beaucoup d'argent sans qu'elle éprouvât de soulagement, et les médecins avaient enfin déclaré qu'elle ne pouvait pas être guérie. Elle se décida, le printemps dernier, à essayer les AMERS ALLEMANDS du HOOFLAND; elle en prit deux bouteilles et peut, depuis lors, vaquer à ses occupations domestiques. Je recommande [illegible] à tout le monde." Voir l'annonce.
20 nov—15 J. WRIGHT & Co, 151, Chartres

Votre foie est-il attaqué?
La question [illegible] comme aux Etats-Unis. [illegible]
Lecteurs, [illegible] vous croyez atteint d'une maladie de foie. Ne perdez pas un instant; achetez une boîte des pilules du docteur Mc Lane et vous serez guéri. C'est le seul remède dans lequel vous puissiez mettre toute votre confiance.
Que les acheteurs aient soin de demander le célèbre vermifuge du Dr. McLANE [illegible]. A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.
Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. [illegible]
A vendre également par tous les pharmaciens de la ville. 17 déc—6t

Découverte importante.
Soulagement en 10 minutes.
Les pastilles de Bryan [illegible] guérir la toux, le rhume, l'asthme, les bronchites, le mal de gorge, les premiers symptômes de l'affection pulmonaire. [illegible]
Demandez les "Pulmonic Wafers" de Bryan. Les véritables sont marqués "Bryan." La boîte ne coûte que vingt-cinq cents. A vendre par les marchands en général.
A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres.

Amer de Hostetter pour la purification du sang.
CET excellent remède contre les affections nerveuses [illegible]
A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 151 rue de Chartres

Eglise St Louis.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse No 40.
LUNDI, 17 décembre, à midi, à ladite église, il sera procédé à la vente des bancs pour l'année 1856. Conditions, comptant. 7 déc

A VENDRE.
Trois jolies propriétés bien situées pour en faire de belles résidences! [illegible]
Pour les conditions s'adresser à FRANÇOIS CASTAING. 4 déc 17—1m

Gardienne d'enfants.
ON demande une française, anglaise ou américaine respectable [illegible] 11 déc—4

M. EMILE SEIGNOURET [illegible] Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1855. C. CAVAROC & co. 17 déc—3 144 rue Royale

Poupées! Poupées!!
A. BARRAUD,
49 rue de Chartres.
VIENT de recevoir de France et d'Allemagne un riche assortiment de poupées nues et habillées, [illegible] Articles de Paris [illegible]
Il [illegible] un nouveau choix de parfumeries et de rubans. 17 déc A. BARRAUD

Magasin bon marché.
DUREL & KUNTZ,
RUE ROYALE.
APPELLENT l'attention sur les articles suivants, qu'ils viennent de recevoir:
[illegible]
Articles de ménage.
[illegible]
Nous offrons aussi tous nos articles d'hiver à un grand rabais.
Nous invitons les dames à venir examiner.
DUREL & KUNTZ, 86 rue Royale,
17 déc entre Bienville et Conti

Etrennes—Etrennes.
LOPEZ & Co.
66, rue de Chartres encoignure Conti.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos nombreux amis et au public en général que nous avons reçu par les derniers arrivages de France un choix des plus complets de cartonnages pour étrennes.
Les dernières nouveautés européennes sont les seules qui aient été choisies, aussi cet assortiment sera un des plus frais et des plus beaux que l'on trouvera cette année en ville.
La bonne qualité de nos chocolats et bonbons ainsi que la modicité des prix, que nous mettons à la portée d'un chacun nous fait espérer que le public en général voudra bien nous honorer d'une visite avant de faire ses achats ailleurs. LOPEZ & co.
N. B. Nous rappelons aux amateurs que nous aurons constamment en main et fraîchement fabriqué, tous les jours, nos délicieux chocolats à la crème et à la liqueur, que nous offrons comme supérieurs à ceux importés.
Le Merveilleux est prié de copier. 17 déc

GRAND DEBALLAGE.
GODCHAUX FRERES,
127 & 129 rue Vieille Levée.
VIENNENT de recevoir le complément de leur assortiment d'Habillemens confectionnés ainsi qu'un grand choix d'articles d'importation françaises, [illegible]
CHAPEAUX
Feutres gris et noirs Wide-awake et Planteurs,
[illegible]
Casquettes [illegible]
MM. Godchaux frères [illegible]
18 déc

Avis aux Marchands.
[illegible]
Dépôt des véritables cigarettes [illegible]
P. M. CHAMBAUD, coin Chartres et Conti

EN débarquement du navire Suffolk, du Havre—200 paniers bouteilles vides, à vendre par P. D. SECOND & COUTIN, 19 rue Bienville

CIGARES—En débarquement du brick Wm Clark, venant de la Havane, une grande facture de choix des meilleures marques [illegible] A vendre par LABORDE & XIQUES, 35, Nlle-Levée, en face du Hotchez Alley

GRAINES de tabac pour planter [illegible] A vendre par LABORDE & XIQUES, 35, Nlle-Levée

SUCRE—275 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co. 74, rue des Magasins

RHUM—6 pipes rhum de la Jamaïque [illegible] à vendre par S. DE VISSER & co 74, rue des Magasins

Porter Scott Spain.
EN bouteilles et demi bouteilles, de première qualité, en débarquement du navire [illegible], de Liverpool, à vendre par J. Y. DE BRAND, 41, rue Bienville

PERDU, dimanche soir le 9 courant [illegible]

ATTENTION.
L'attention des acheteurs est appelée sur la vente continuée de cigares, amandes, vin, rhum, etc., etc., appartenant à la succession de B. Vallé, décédé. La vente a lieu aujourd'hui à 10 heures.

On peut voir examiner aujourd'hui, de midi à 3 heures et demain, après 9 heures du matin, cette partie du mobilier du Pelican Club que MM. Beard & May vendront demain, à 11 heures. [illegible]

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.
[illegible]

Assemblée des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 15 décembre 1855.
L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu [illegible] le 22 janvier prochain [illegible]
Sam. F. FLANDERS, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1855.
L'ÉLECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte [illegible] LUNDI 14 janvier 1856, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.
ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.

UNE personne ayant un terrain où l'on peut employer 20 travailleurs [illegible]
S'adresser au bureau de l'Abeille, par lettre affranchie. 17 déc—2

AVIS—Le soussigné [illegible] Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1855. FRANÇOIS NABA.

ALCOOL—100 barils alcool de Boyle, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 30, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—200 barils [illegible] de Boyle [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 30, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—[illegible] caisses chandelles de l'Etoile, de Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 30, rue Tchoupitoulas

AMIDON—[illegible] caisses amidon [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 30, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—[illegible] barils eau-de-vie de New-York à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 30, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—[illegible] A vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 30, rue Tchoupitoulas

CHANGE sur Gênes [illegible] A vendre par LANATA FRERES, rue Jefferson

En débarquement du navire [illegible] du Havre [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson

En magasin et à vendre par les soussignés [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson

[illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson

VENDU par la barque Grand Turk de New York [illegible] LANATA FRERES, rue Jefferson

F. A. AUBERT,
Comptable et traducteur des langues Anglaise et Française.
OFFRE ses services pour régulariser et clore les livres, [illegible]
Les ordres laissés à son domicile, No 204 rue Bourbon [illegible] 11 déc—1m

P. A. AUBERT,
Comptable et Teneur de Livres.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il a la sollicitude de prendre [illegible]
[illegible] 11 déc—1m

PAPIERS PEINTS, NOUVEAUX,
rue Bourbon, encoignure St. Louis.
VENTE de papiers peints à 20 pour cent au-dessous du cours de la place. [illegible]
R. CHRISMAN, rue Bourbon, enc. St. Louis

MAISON A LOUER.
La maison neuve et agréable, en briques, à un étage et demi, No 173, rue St Louis [illegible] TODD & Co, 11 déc 120, rue du Canal

A vendre.
UNE très jolie propriété située sur le bord de la mer, sur une terre élevée, à la Baie St Louis. [illegible]
J. A. BEARD & MAY, No 8, Arcade Banks

ARTICLES DE MÉNAGE.
P. & E. REILLY appellent l'attention sur leur fort stock d'articles de ménage, comprenant:
Toile à matelas,
Toile à draps,
Couvertures,
Courtepointes,
Rideaux blancs et violettes pour moustiquaires et serviettes,
Droguets imprimés,
Damas de table,
Serviettes de cheminée et nattes,
Damas pour rideaux,
Rideaux-dentelle et mousseline,
Damas pour table,
Napes,
Couvertures pour tables et pianos,
500 douzaines serviettes toile de première qualité, à $1 50 la douzaine.
P & E REILLY,
16 déc encoignure Canal et Royale

AUX MUSICIENS.
HARPE D'ERARD—A vendre d'occasion, une belle Harpe d'Erard à double mouvement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 déc—6

Costumes, masques et dominos.
AUX MOUSQUETAIRES DE LA REINE,
Madame LUSSAN,
No 102, rue Royale, entre Conti et St Louis.
A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de costumes pour bals masqués, [illegible]
F. REMAILHO & co.

LIVRES NOUVEAUX
COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
6 décembre 1855.
LES directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende semi annuel de 5 pour cent sur le fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er janvier prochain.
Par ordre.
N. O. J. TEBDALE, Trésorier.
6 déc—1m

Hotel Verandah Conti.
MME GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient MM. les habitants de la côte et le public en général, qu'elle a fait faire à son hotel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontrera, comme par le passé, bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien meublés pour familles et particuliers, à des prix modérés. 1er déc—3m v. et s

NOUVEAUTES! — NOUVEAUTES
J. DERBES Jr & Co. ont actuellement en main un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Fleurs, Broderies et Fourrures de Mode, qu'ils vendent à bas prix pour clore une consignation.
Rue de Chartres No 72, au 1er. 8 déc

JOUETS! — JOUETS!
30 caisses jouets d'Allemagne, assortis par caisses de 12, 24, 50 et 60 douzaines, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DERBES Jr & Co. 8 déc rue de Chartres, 72, au 1er

Aux Confiseurs.
100 douzaines de cornets en satin, pour bonbons, de ½, ¾, ⅞ et 1 livre, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DERBES Jr & Co, 8 déc rue de Chartres, 72, au 1er

ON demande un économe pour une habitation au créole. Il est inutile de faire application si l'on ne fournit pas les meilleures recommandations. Ecrire à X. Y. Z., à la poste. 6déc—3t

PATES D'ITALIE—100 caisses macaroni très frais; 100 caisses vermicelli do do. A vendre par HENRY VALETON, 8 déc 90 rue St Louis

GANTS! GANTS!! GANTS!!!
Gants de peau à 60 cents la paire.
LION & FERRARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par la voie du Havre: 600 douzaines de bons gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire; 800 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à $1 la paire. 8déc

EN magasin et à vendre par les soussignés—30 belles couvertures de laine 3 points, imitation Grenier, reçues par les derniers arrivages d'Europe. 6 déc RICHARD, ALDIGÉ & co

AVIS.
LE soussigné ayant vendu à M. Ernest Turpin, l'établissement de confiserie situé No 55, rue de la Vieille Levée, dans le second district, les personnes qui doivent audit établissement sont notifiées d'avoir à payer dans les trois jours audit sieur Ernest Turpin, qui a plein pouvoir à cet effet et qui continue les affaires pour son propre compte au même endroit.
Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre ledit établissement, sont priées de les présenter pour être payées.
BERNARD TURPIN.
4 déc—10 JOHN WINQUIN.

AVIS.
LES personnes ayant des reclamations contre la succession de feu Jesse W. Ross sont priées de les faire connaître, et celles qui doivent à la dite succession d'effectuer paiement au soussigné, exécuteur testamentaire.
B. SOULIÉ,
4déc—10 25, rue Bourbon.

A VENDRE
POUR cause de départ, un DÉBIT DE BIERE (Beer-Saloon), dans la rue Dumaine, entre les rues Condé et Levée, avec installation de gaz. L'établissement est bien achalandé. S'adresser sur les lieux, No 20 rue Dumaine. 4 déc

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Baltimore.
Nouvelle Orléans, 2 novembre, 1855.
LES directeurs de cette Compagnie ont décidé de la clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle police ne pourra être renouvelée.
THOMAS SLOO, Agent.
5 nov—2m

Doctor ADOLFO HEGEWISCH,
Medico y Cirujano,
OFICINA Y RESIDENCIA
Calle Real No 169,
entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE HEGEWISCH,
Médecin et chirurgien,
Office et résidence,
Rue Royale, No 169,
Entre Toulouse et St-Pierre,
NOUVELLE-ORLÉANS. 21 nov—1m

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.
LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement a été favorablement connu, a été complètement repeint, et que toutes les améliorations suggérées ont été introduites. [illegible]
R. S. MORSE, Propriétaire.

SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.
P. & E. REILLY offriront en vente aujourd'hui, LUNDI, et les jours suivants, un grand fonds de SOIERIES, CHALES, MANTEAUX, MANTELETS, BRODERIES.
Dont les prix paraîtront modérés [illegible]
P. & E. REILLY,
encoignure Canal et Royale

FAURES & NORMAN,
32 et 34, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et comestibles, et marchands de comestibles en gros et en détail.

E. L. BOCKÉ, J. P. KLAIBER, P. J. KRAEMER.
E. L. BOCKÉ & Co.
Rue de Chartres No 162, encoignure Toulouse.
Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.
Importateurs, Marchands,—Commissionnaires.
REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours noir fin, velours façonnés, tous de qualités et couleurs; rubans de velours, tous d'une largeur et couleur [illegible]
A vendre en gros, chez E. L. BOCKÉ & Co.

AIGUILLES—Réduction de prix.
NOUS avons pris des arrangements pour vendre nos célèbres aiguilles dites "Imperial drilled eyed Needles," à une réduction, aux marchands et aux particuliers qui achèteront en gros.
HYDE & GOODRICH, enc. Canal et Royale

FERROS FRERES,
345 et 290, rue Royale, enc. Dumaine,
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,
Et marchands de comestibles en gros et en détail.

Changement de domicile.
LE Docteur [illegible] a transféré son domicile rue [illegible] No 167, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait précédemment M. le Dr C. De Valcourt.
L'Officier de médecine encore pour cause de santé, M. le Dr H. Roché reste seul chargé du soin de toute sa clientèle.
Q. DE VALETTI
20 octobre D. M. P

JOUETS D'ENFANTS et articles de fantaisie POUR ETRENNES.
F. REMAILHO & CO,
Importateurs, 50, rue de Chartres,
REÇU par le navire United States, du Havre: Un magnifique assortiment de Poupées nues et habillées.
Jouets d'enfants de tous les genres, par caisses et par douzaines, et une grande variété d'articles de PARIS.
Reçu par le même navire: un grand assortiment de Broderies et dentelles, [illegible]

On demande, en outre,
DES COUTURIERES et des MODISTES en chemises. S'adresser chez Mme P. Albert, encoignure Royale et Bienville. 6 déc—1f

A LA COQUETTE.
Mme A. FLANDRAIN,
Fabricante de corsets,
Rue Royale No 200.
Mme Flandrain a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir de France tout ce qui concerne la fabrication de corsets, [illegible]
Le tout à des prix très modérés. 26 nov—1m

CHANGE sur Paris—A vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs, par CASTILLO & HARISPE

PAR navire Orcondates, de Bordeaux
[illegible] caisses abricots à l'eau de vie;
[illegible] do cerises, poires, prunes et abricots;
[illegible]
30 barriques vin rouge St-Julien;
A vendre par J. E. CURIEN,
26 nov 28 rue Toulouse

H. CLOSTERMANN & Co, 44, rue de Chartres, ont reçu par les derniers arrivages de France, les articles suivants qu'ils vendront à des conditions avantageuses:
[illegible]
4 déc H. CLOSTERMANN & Co.

SAUVINET, BERQUET & Co,
[illegible] de la rue de Chartres.
Importateurs de vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Comestibles.
Commerçants de Comestibles, épiceries en gros et en détail.

D'HUILE—100 paniers huile d'olive; 100 caisses olives; 70 caisses capres; 120 de conserves de France, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF
5 déc 20 et 15, rue St-Louis

CIGARES DE LA HAVANE—Nous avons maintenant un nouveau stock de cigares [illegible]
A vendre par LABORDE & XIQUES, 35 Vieille Levée en face Hotchez Alley

Librairie
CLASSIQUE ET RELIGIEUSE,
203 rue Royale, Nlle-Orléans. | 6, rue du faub. Montmartre, Paris.
MORSSON & DESPORTES offrent à vendre, à des prix excessivement modérés, un beau et grand choix d'articles d'étrennes en librairie et en objets de fantaisie, reçus par les derniers arrivages de France, notamment:
[illegible]
16 déc

La maison LELIEVRE, libraire,
210, RUE ROYALE,
VIENT de recevoir de France les ouvrages suivants:
Gerres—Mystique divine et diabolique, traduite par St Foi.
Champy—Bibliothèque d'une femme chrétienne.
Herbet—Direction d'une jeune personne pendant son éducation.
Thery—Conseils aux mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs filles.
Mme F. Mérichaud—Conseils aux mères pour le premier éducation de leurs enfants.
Miss Edgeworth—Education familière.
Madame de Genlis—Œuvres diverses.
Lamartine—Œuvres diverses. Lectures pour tous;
Boileau; Jocelyn; Méditations.
Racine—Œuvres complètes.
Madame Valmore, do do.
Fenelon—Pensées.
Pouvrart—Théâtre.
Racine, do.
Poquelin—La Poésie française.
[illegible]
Pommeraville—Histoire de la Grèce,
[illegible]
16 déc

Chocolat à la crème.
G. LAVIE,
[illegible] No 21,
VIENT de déballer des chocolats à la crème d'une supériorité incontestable, qu'il vendra par boîtes de goûts fantaisie et par livre. 16déc

AVIS.
LE Vice-Consulat du Brésil est situé au No 23, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez.
5 déc—1m ANDRES F. VALLS

AVIS.
Demande d'ouvrières.
PLUSIEURS bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi immédiatement en s'adressant à Mme FERRET No 71 rue Royale, au premier.
5 déc—8t

UN FACON—On m'a honnêtement enlevé une somme de $3,000 parce que l'on a prétendu que j'avais calomnié une femme dont je ne me suis jamais occupé et que son mari a depuis affiché dans un journal comme ayant quitté le domicile conjugal.
Il paraît que mon établissement portait préjudice à celui de mon voisin et j'ai perdu un procès sans précédent dans l'histoire de la judicature. Bref mon magasin, café, grocerie et propriété ont été saisis, vendus, et les frais du procès sont venus s'ajouter à l'indemnité qu'on me réclamait.
Depuis que l'affaire en question a été instruite je demandeur aurait bien voulu retirer la plainte portée contre moi, mais les avocats qui veulent le pousser jusqu'au bout, après m'avoir ruiné en partie, cherchent à me ruiner tout à fait. J'ai cru devoir soumettre la moralité de cette affaire au public.
12déc—1m. 3ps ALPHONSE MARINIER

DENTELLES, BRODERIES,
Soieries, Manteaux.
D. F. SCANLAN & Co. feront ce matin, l'ouverture d'un grand assortiment de dentelles, voilettes en mousseline brodée et en dentelles, cols et manchettes. Les dames trouveront aussi dans leur établissement un grand assortiment de manteaux, chapeaux et assortiment riches de Paris, le tout au prix le plus réduit pour du comptant.
16déc—3 Nos 12 et 14 rue de Chartres

Riz—Café—Sucre, &c.
No 75, rue de la Vieille Levée, entre Toulouse et St-Louis.
EN magasin et à vendre en gros et en détail par le soussigné:
50 tierçons riz de la Caroline,
[illegible]
100 paniers huile Plagniol et Bacigalupo,
100 barils sucre candi,
200 do pommes du nord,
200 do oignons du nord,
150 do haricots blancs,
100 do macaroni No 3
30 frails amandes,
20 tambours figues,
50 barillets graisse 1re qualité,
50 douzaines balais, &c. &c.
16déc—ab A. TITUS.

Installations de Gaz.
OEHMICHEN & LOEFFLER,
No 268, rue de Chartres.
ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public en général qu'ils ont en magasin et reçoivent constamment de fortes factures de toutes sortes de chandeliers et installations de gaz, du dernier genre.
Ils s'engagent à exécuter parfaitement et de la manière la plus élégante tout ce qui leur sera commandé.
Ils s'occupent tout particulièrement des installations de gaz dans les maisons.
Ils sont les agents pour la vente du Régulateur de Gaz, de Kidder. 7déc—4

REGULATEUR DE GAZ DE KIDDER.
ON économise, à l'aide de ce gaz, 25 pour cent. Le gaz brûle parfaitement, la lumière en est belle et il ne s'en élève pas de fumée, ce qui le recommande pour les maisons. La lumière excessive du gaz, qui fatigue tellement la vue devient aussi douce que celle d'une chandelle de cire. Le public est invité à venir voir au bureau, No 117, rue du Canal. 15déc—3

ON a besoin d'un élève en pharmacie sachant parler le français et l'anglais, et ayant résidé au moins deux ans dans une des bonnes pharmacies de la ville. Un élève de l'Ecole de Paris serait préféré. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations de capacité et de probité. S'adresser à la pharmacie Dufilho, rue de Chartres, 140. 15 déc—6

A VENDRE à livrer par navire Agamemnon, de Marseille:
200 paniers huile Plagniol, 24 onces;
150 caisses do do do;
100 do vermouth Noilly,
50 do eau de fleur d'oranger;
50 barriques Bergasse, par
TH. CAPITAINE,
15 déc 13 rue Tchoupitoulas

BARNUM ECLIPSE!
A vendre,
Une curiosité phénoménale.
UN enfant à deux têtes, quatre yeux, deux nez et deux bouches, avec une seule paire de mains et de pieds.
Ce phénomène, enfant de Mme Boshon est né dans le comté de Cass, au Texas, dans le mois d'août 1855.
S'adresser au Dr GLOVER,
16déc—6 No 23, City Hotel.

WHISKEY—160 barils forte preuve et 50 barils rectifié, en débarquement du Michigan et City Belle, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 28 Vieille Levée

VIN rouge—50 barriques vin rouge Montferrand et demi-barriques vin rouge Beyrie Margaux, [illegible] Labour Leoville et Brycheville, [illegible] Pontet, Canet et Labranche, 1/2 b. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 déc 17 et 19, rue St Louis

VINS—18 barils Port wine supérieur, Royal Comp. 25 do sherry, do; 24 caisses amontillado sherry, 10 do Madère, 10 do Johannisberger, 15 do [illegible]. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 déc 17 et 19, rue St Louis

VIN de champagne—25 paniers champagne Anges, 12 bouteilles, 10 do do 24/2 bou. [illegible] A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 déc 17 et 19, rue St Louis

EAU-DE-VIE—42 quarts J. Godard, Pb Godard & co, P. GODARD, 30 do Castillon, 1814 et 1826, 16 quarts à Lagrange & co, 20 Bonier Hill, 10 quarts et 25 huitièmes Henry Baron & co, fine champagne, 25 quarts Da C. Boyancey, 6 quarts & 10 huitièmes Raynal & Alanes, 6 quarts, 6 quarts et 10 huitièmes A. Bonniot & co, 7 quarts E. Lompuy, 12 do A. Lafontaine, 14 quarts et 6 huitièmes A. Cassel, [illegible] G. V. Bertrand & co. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 déc 17 et 19, rue St Louis

SPECIALITE.
Diamants! Diamants!
A. CANDIDE, rue de Chartres, No 93, près Conti, offre aux prix les plus modérés, un joli choix de beaux bracelets, broches, croix, épingles, boutons, dormeuses, bagues, etc. etc. le tout en brillants, ainsi que d'autres bijoux du genre le plus nouveau. Il a aussi un bel assortiment de montres et de porte-monnaie qui sont de toute confiance. [illegible]
11 déc—1m

Importation directe.
114.000 cigares de la Havane, arrivés par le brick William Clark, viennent d'être reçus et comprennent des choix des meilleures marques, telles que:
El Globo, Cuberras,
Cabanas, Henry Clay,
Partagas, El Palma,
Flor del Paseo, [illegible]
Tous garantis véritables cigares de la Havane.
A vendre par J. M. CABALLERO, 35, Vieille Levée, 11 déc Entre Douane et Bienville

WHISKEY—60 barils St Louis débarquant du bord du steamer Michigan, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 11déc 28 Vieille Levée

L. PERROT & Co.,
Rue Royale, No 288, enc. Ste-Anne,
ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main un assortiment de marchandises sèches des plus complets, [illegible]
14 oct—2m

Magasin de Meubles.
GROSJEAN & BENETEAU,
Rue Bienville, No 16, Encoig. Passage de la Bourse,
ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que:
Lits, bureaux, toilettes, armoires, do à glace; sofas et bois de rose, chaises, tables de toutes les dimensions, sofas, divans, mobiliers de salon en bois de rose; do de chambre en bois de rose et en chêne; do en bois peint (chambrée); meubles élastiques et autres; nattes et tapis, &c. &c.
Ils se chargent aussi de la réparation de meubles et prennent des meubles en échange et en magasinage.

COUVERTURES blanches et grises—4 balles couvertures Mackinaw blanc,
4 balles couvertures Mackinaw gris,
1 do do do bleu.
Venant d'être débarqués, et à vendre par
7 déc N R GRAHAM, 98 rue Gravier.

SUCRE de la Havane—500 caisses sucre, blanc, jaune et brun, en débarquement du brick W. Clark, en magasin et à vendre par E. CAHUZAC & co, 7déc 20, Vieille Levée

CAFE Havane—138 sacs café vert, en débarquement du brick W. Clark, à vendre par 1déc E. CAHUZAC, & co, 20, Vieille Levee

CHANGE sur Paris—A vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARISPE

A VENDRE—Un magasin de MARCHAND DE VIN en détail, avec toutes les ustensiles nécessaires, cheval, charrette, &c, rue Madison, No 17. S'adresser sur les lieux ou à PAUL LACROIX, 7 déc rue Toulouse, No 1

Arrivés tout récemment.
HORACE HARBY,
185 RUE DU CAMP. 185
VIENT de recevoir un nouvel approvisionnement de MANTEAUX, TALMAS, COLLERETTES, COLS, et BRODERIES de tous genres.
Talmas drap fin, $6
Talmas drap pour enfants, $3
Manteaux drap pour dames, toutes couleurs $10 à $12.
Manteaux mérinos français, 1re qualité doublure soie, $9.
Manteaux Mérinos anglais, $3 à $4
Cols et manchettes guipure riche, $3 à $13.
Cols et manches en valenciennes, travail riche, etc.
Il reste encore quelques
Manteaux velours riches brodés.
A vingt piastres!
N'oubliez pas le magasin à bon marché de HORACE HARBY,
5 déc No 185, rue du Camp

A VENDRE
UNE HABITATION établie en sucrerie située dans la paroisse St-Charles, rive droite du fleuve à environ 32 milles de la ville, mesurant 13 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur.—Sucrerie et purgerie en briques—Maison de maître et dépendances, le tout en bon ordre—De plus 68 têtes d'esclaves, chevaux, mulets, bœufs et tous les ustensils nécessaires à l'exploitation de la dite propriété.—La dite terre est très unie et très boisée et permet les charrois en tout temps.
Pour les termes et conditions s'adresser à P. CAZENAVE,
7déc—1m No 39 rue de la Douane

Jouets....Jouets.
H. CLOSTERMANN & Co. 44, rue de Chartres,
OFFRENT à vendre aux prix coûtant:
Poupées habillées, diverses grandeurs,
Do allemandes, do
Chaises vernis sur souffiet,
Meubles divers et Jouets pour enfants, &c.
4 déc

SAUVINET, SCHREIBER & Co.
COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE,
No 35, rue Carondelet.
Les billets hypothécaires sont escomptés.
2 déc—30

CHANGEMENT DE DOMICILE.
G. LAVIE,
A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin d'objets de fantaisie et d'articles pour hommes, de la rue de Charles No 5 au No 21 dans la même rue. 26 nov

COLCORANE!
SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS.
SEUL DÉPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles, No 21, Entre Canal, et Commune. 26 nov

A LOUER
A l'année, ensemble ou séparément, rue Saint Pierre, 160, le premier étage de la maison, contenant de quatre pièces, avec petit cabinet et balcon sur la rue. Le second étage, de quatre belles pièces, avec grenier, &c. 6 déc—5 y sept.

Changement de domicile.
Mr. B. DUPERRON, Dentiste.
A transporté son cabinet au No. 20 RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.
Son cabinet sera ouvert de [illegible] heures du matin à 4 heures du soir.

Dissolution de société.
LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLÉ, est dissoute par suite de la mort de M. HENRY CHOUTEAU. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation.
NERÉE VALLÉ, associé survivant

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLÉ.
28 Louis 30 novembre 1855.
30 nov—6m NERÉE VALLÉ

NÉRÉE VALLÉ,
Successeur de Chouteau & Vallé,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPÉDITEUR,
30 nov 24, Levée. St Louis, Mo

POIDS ET MESURES.
LE bureau de l'inspecteur pour le Premier District, rue Julia No. 125, est ouvert de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après midi.
30 nov—2m

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle Orléans, 30 novembre 1855
A une réunion des Directeurs M. Jules Dolhonde a été élu secrétaire de la Compagnie, en remplacement de M. A. Schreiber, démissionnaire.
JOHN PEMBERTON,
1er déc—1m Président

Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.
Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1855
CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de cette compagnie, No 120 rue Commune, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7 du dit mois, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée, à l'effet de choisir dix directeurs, qui seront en fonctions pendant l'année prochaine.
Par ordre,
N. O. J. TEBDALE,
3déc—30 Trésorier

Avis de société.
EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Joseph Dehoust, de la Nouvelle-Orléans, et Nestor Verbiesbrugge, d'Anvers, ont formé une association. Les deux associés, ou l'un d'eux, signera [illegible] la raison sociale de [illegible]
JOSEPH DEHOUST, Nouvelle-Orléans
NESTOR VERBIESBRUGGE, Anvers.
3 déc—2m

MAGASIN A BON MARCHÉ.
Modes et articles de fantaisie.
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).
Madame FABIO
Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu par les navires Globe et Hermosa [illegible] MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, composées:
Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, capotes d'enfants.
Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal.
Manteaux de velours, garnitures de fantaisie.
Manteaux de drap, broderies.
Manteaux de velours, voiles de dentelle française.
Mantelets de soie, voiles de mariée.
Et un assortiment complet de tous les autres articles de modes.
Mme Fabio espère que ses beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues, [illegible]
Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.
MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.
Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 15n—3m

A bon marché.
VOILES bien en vrai dentelle française, de 3 à 6piastres. Gants Jouvin et gants soie unie, de 50 à 60 cts. Cols guipure et crêpes ridés, de $1 à $1 75. Bandes jaconat brodées, riches, de $1 à $1 50. Assortiment de franges, aux nuances et couleurs, dernière mode, à vendre au plus bas prix, chez Mme FABIO,
25nov aulie janv Enc. Hôpital et Chartres (Condé)

D. BARJON Fils,
SUCCESSEUR DE SON PERE,
273, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe.
[illegible] A l'honneur d'informer le public et les personnes qui, jusqu'à ce jour, l'ont favorisé de leur bienveillance, que sa ligne spéciale des fournitures et des produits qui, depuis 25 ans ont valu à l'établissement sa renommée, [illegible]
Il entreprend aussi les réparations de tous genres et les mises à neuf des meubles, avec diligence, aux prix les plus modérés. [illegible]
Les commandes sont remplies chez M. Barjon avec la plus scrupuleuse exactitude et les meubles livrés à l'époque convenue d'avance. 3 déc—1m

A LOUER—DEUX BEAUX APPARTEMENS garnis, rue Royale No 20, au-dessus du premier étage, ai plusieurs chambres garnies. 22 nov—jusq Mlle

INSTITUT ST-LOUIS,
265, rue Dauphine,
(Entre Ursulines et Hôpital)
MME DERON remercie les familles de leur confiance en son Institution qu'elle a vu prospérer dans le même état de prospérité; elle veut assurer les mères de son zèle et de son dévouement pour le progrès de leurs enfants. [illegible]
Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron [illegible]
1 déc—15

MAGASIN DE TAPIS.
No 29 rue de Chartres.
LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, comprenant entre autres: en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à mosaïque, droguet et en fil; tapis de table et de pianos; étoffes en coton; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différents appartements, corridors, &c. &c.
Le tout au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co,
15 oct 29 rue de Chartres.

PIANOS.
SUCCESSION DE Wm. HARTKOPF.
En conséquence du décès de M. Wm Hartkopf tout son stock de Pianos, comprenant des instruments des manufactures les plus célèbres telles que celles d'Erard Pleyel et autres personnes distinguées est maintenant offert au public à des prix extrêmement réduits, à l'effet de clore sa succession.
Une partie de ce stock considérable ne fait que d'arriver et a été choisie par M. Hartkopf avec son habileté bien connue, pendant son séjour à Paris cette année.
S'adresser au magasin de pianos, No 116, rue Royale entre St Louis et Conti. 30 nov—12t

AVIS.
Succession de Wm Hartkopf.
LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu M. Wm Hartkopf, sont priées de les présenter aux soussignés, pour règlement. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec
FELIX GRIMA ET H. BONZANO,
Exécuteurs testamentaires,
30 nov No 126, rue Royale

AVIS.
M. J. D. BELAUMÉ est, à partir du 1er courant, associé à mes affaires, qui seront continuées à l'avenir sous la raison EDOUARD DUPASSEUR & Co.
Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1855.
30nov—1m EDOUARD DUPASSEUR.

MEDECINE CONSULTANTE.
Maladies chroniques.
LE Dr E. HARDY donne chaque jour ses consultations pour les maladies invétérées, à sa pharmacie Bulteau, encoignure St-Pierre et Dauphine, de midi à 2 heures.
Une pratique de 17 années sous toutes les latitudes, la connaissance scientifique que c'est acquise en notre Louisiane depuis neuf ans une méthode rationnelle par l'expérience, ne peuvent manquer d'être utile à tous. 20nov—1m

G. LAVIE,
RUE ST-CHARLES, No. 21,
Entre Canal et Commune,
VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles de toilette et de nouveauté, détaillés ci-dessous, qui seront vendus aux prix les plus modérés:
Gants Jouvin en chevreau blanc, paille et couleurs assorties,
Gants Jouvin en castor et de Suède, gants en drap,
Cols, cravattes et écharpes noirs et en couleur,
Foulards, mouchoirs batiste blancs et à vignette,
Chemises fines en toile et en coton,
Devants de chemises, faux cols et manchettes,
Chaussettes en soie et en coton, blanches et couleur,
Chaussettes en mérinos et en cachemire,
Gilets et caleçons en flanelle fine et croisée,
Gilets et caleçons en soie et coton,
Parfumerie fine, brosserie et peignes assortis,
Porte monnaie et bourses de tous genres, porte cigares,
Pipes en véritable écume de mer, tuyaux et bouts d'ambre,
Boutons pour paletots, gilets, manchettes et pour devants de chemises,
Jumelles de théâtre et de marine, longues-vues,
Cannes et pistolets Flobert, dits Mousquetaires, cap[sules],
Canifs et coutellerie fine,
[illegible] en soie et en coton,
Cartes à jouer et jeux divers,
Cannes à liqueurs, nécessaires, sacs, cabas, éventails et boîtes de toutes sortes.
Bronzes, porcelaine et cristaux.
Ainsi qu'un magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de la dernière nouveauté. 26 nov

MAILLOT & SON,
No. 134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux de vie, &c., et Marchands de liqueurs du pays.
14 déc—20

Chaudières cuivrées à sucre,
REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Grand Duke, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:
CHAUDIÈRES EN FER BATTU.

84 x 30 pouces	72 x 26 pouces
60 x 24	66 x 28
60 x 22	72 x 28
84 x 36.	

CHAUDIÈRES EN FER FONDU.

48 x 18 pouces	60 x 26 pouces
54 x 20	66 x 28
54 x 24	72 x 28

Les ordres seront exécutés promptement par [illegible]
JUAN Y [illegible], rue Bienville

VIN [illegible] paniers champagne [illegible]
WM. BAILLY BLANCHARD & co,
10 déc—9 37, Vieille Levée